

AMAP des Volontaires

CONTRAT LEGUMES SAISON 2026-2027

ECRIRE EN CAPITALES

Par la signature de ce contrat, **je, soussigné(e), adhérent(e) de l'AMAP des Volontaires**, ayant réglé ma cotisation pour l'année 2026-2027 (cf. bulletin d'adhésion 2026-2027)

Prénom, Nom	Email (en majuscule)	Téléphone	Adresse

Si vous souscrivez à plusieurs, merci de préciser les noms et emails des deux bénéficiaires

☐ **Je souscris un abonnement pour la saison allant d'octobre 2026 à fin septembre 2027**, soit entre 41 et 47 distributions en fonction des aléas climatiques.

Cet abonnement me donne droit à des légumes frais, cultivés sans herbicides ni pesticides de synthèse, certifiés bio par Ecocert, disponibles à mesure qu'ils mûrissent.

Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte, cependant, j'accepte d'assumer ces risques, sachant que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.

☐ **Je m'engage à :**

- **assurer une distribution au moins trois fois dans la saison,**
- **participer à une sortie à la ferme au moins une fois dans la saison,**
- **mentionner à l'agriculteur partenaire et aux autres membres de l'AMAP mes satisfactions et insatisfactions,**
- **informer le responsable distribution si je ne peux pas venir chercher ma part.** Aucun remboursement ne sera effectué. Je peux aussi proposer mon panier aux intermittents. Les parts de récolte de personnes dont l'absence sera injustifiée pourront être partagées entre les adhérents, remises en stock, ou remises à une œuvre caritative.

En contrepartie, Chloé Jakubowicz, agricultrice partenaire

Adresse : 18, rue des Moulins, Les Millonets 95510 Vienne-en-Arthies

Téléphone : 06 67 46 96 58

Email : chloe@champ-libre-ferme.fr

N°TVA : FR34933095549

s'engage à :

- **livrer chaque semaine des produits biologiques, frais, de saison, de sa ferme ou exceptionnellement d'une ferme partenaire (à condition de le mentionner),**
- **être présente aux distributions, alternativement avec les autres membres de son équipe**
- **donner régulièrement des nouvelles des cultures,**
- **accueillir les adhérents à la ferme,**
- **être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail,**
- **mentionner aux membres abonnés de l'AMAP les difficultés rencontrées.**

QUANTITÉ & MODALITÉ DE PAIEMENT

(cochez les cases correspondantes)

Veillez compléter et signer le verso

LÉGUMES	1 part de récolte (panier entier) 44 x 23,50 € Total 1034 €	½ part de récolte (demi-panier) 44 x 12,75 € Total 561 €	Le(s) chèque(s) est (sont) à libeller à l'ordre de Ferme Champ Libre et est (sont) remis lors de l'inscription. Merci d'en indiquer ci-dessous le (ou les) numéro(s) et la banque	
1 chèque (tirés en octobre)	☐ 1034€	☐ 561€	Chq n° OU Virement "AMAP VOL+NOM"*	
2 chèques (tirés en octobre et avril)	☐ 517€ ☐ 517€	☐ 280,50€ ☐ 280,50€	Chq n° Chq n°	
3 chèques (tirés en octobre, février et juin)	☐ 346€ ☐ 344€ ☐ 344€	☐ 187€ ☐ 187€ ☐ 187€	Chq n° Chq n° Chq n°	
6 chèques (tirés en octobre, décembre, février, avril, juin et août)	☐ 174€	☐ 93,50€	Chq n°	Chq n°
	☐ 172€	☐ 93,50€		
	☐ 172€	☐ 93,50€		
	☐ 172€	☐ 93,50€	Chq n°	Chq n°
	☐ 172€	☐ 93,50€	Chq n°	Chq n°

*Virement uniquement disponible pour le règlement en une fois à l'inscription en octobre : Ferme Champ Libre, IBAN FR7610278063180002175240390, BIC CMCIFR2A

**Pour les membres s'inscrivant en cours de saison, le montant de l'abonnement sera fixé au prorata des distributions restantes.

CONTRIBUTION LIBRE

J'ai la possibilité de verser, en plus du prix du panier, une contribution volontaire destinée à soutenir l'équipe de maraîchage. A titre indicatif, +1€ par panier sur l'année représente 44€	____ € 1 un chèque séparé (tiré en octobre)	Merci d'en indiquer ici le n° Chq n°
--	---	--

OPTION FRUITS

Je souscris à l'option fruits pour la saison (22 distributions en octobre, puis de mai à septembre) en fonction des places disponibles	☐ 88 € 1 un chèque séparé (tiré en juin)	Merci d'en indiquer ici le n° Chq n°
---	--	--

CALENDRIER DES DISTRIBUTIONS & DES SORTIES À LA FERME

Sauf indication contraire, les distributions ont lieu le lundi soir au Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre, 75015 Paris, de **18h30 à 19h30**. La distribution est placée sous l'entière responsabilité de l'association de l'Amap des Volontaires.

Planning des distributions (D) et sorties à la ferme (S)									
N°	Date	N°	Date	N°	Date	N°	Date	N°	Date
D1	lun. 5 oct. 26	S3	dim.13 dec. 26	D20	lun. 1 mars 27	S8	dim. 30 mai 27	D39	lun. 2 août 27
D2	lun. 12 oct. 26	D11	lun. 14 déc. 26	S6	sam. 6 mars 27	D30	lun. 31 mai 27	D40	lun. 9 août 27
S1	dim.18 oct. 26	D12	lun. 4 janv. 27	D21	lun. 8 mars 27	D31	lun. 7 juin 27	D41	lun. 16 août 27
D3	lun. 19 oct. 26	D13	lun. 11 janv. 27	D22	lun. 15 mars 27	D32	lun. 14 juin 27	D42	lun. 23 août 27
D4	lun. 26 oct. 26	S4	sam.16 jan. 27	D23	lun. 22 mars 27	S9	sam. 19 juin. 27	S11	sam. 28 août 27
D5	lun. 2 nov. 26	D14	lun. 18 janv. 27	S7	dim. 11 avr 27	D33	lun. 21 juin 27	D43	lun. 30 août 27
D6	lun. 9 nov. 25	D15	lun. 25 janv. 27	D24	lun.19 avril 27	D34	lun. 28 juin 27	D44	lun. 6 sept. 27
D7	lun. 16 nov. 26	D16	lun. 1 févr. 27	D25	lun. 26 avril 27	D35	lun. 5 juil. 27	D45	lun. 13 sept. 27
S1	dim. 21 nov. 26	D17	lun. 8 févr. 27	D26	lun. 3 mai 27	S10	dim. 11 juil. 27	D46	lun. 20 sept. 27
D8	lun. 23 nov. 26	S5	sam.13 fev. 27	D27	lun. 10 mai 27	D36	lun. 12 juil. 27	S12	dim. 26 sept. 27
D9	lun. 30 nov 26	D18	lun. 15 févr. 27	D28	mar. 18 mai 27	D37	lun. 19 juil. 27	D47	lun. 27 sept. 27
D10	lun. 7 déc. 26	D19	lun. 22 févr. 27	D29	lun. 24 mai 27	D38	lun. 26 juil. 27		

Ce contrat est établi en 1 exemplaire, conservé par l'agricultrice.

Fait à Paris, le

Agricultrice partenaire

Adhérent(e) de l'AMAP des Volontaires

Chloé Jakubowicz

Nom

Signature